

Compte-rendu AG de la FFJDI.64-144 du lundi 14 juillet 2014 à Montceau-les-Mines

Etaient présents : Jacky Bruiant et Mickael Carton (Albert, 80), Cédric Dusart (Baume-les-Dames, 25), Jacques Hannachi (Mirepoix-sur-Tarn, 31), Albert Labis (Albert, 80), Franck Laurent (Troyes, 10), Pierre Monnet (Montceau-les-Mines, 71), Véronique Sapin (Aillant-sur-Tholon, 89), Brice Taillandier et Gilles Taillandier (Fontaine-lès-Dijon, 21).

Avaient donné pouvoirs : Bernadette et Jean-Pierre Avy (Montbard, 21) à Gilles Taillandier.

Les huit clubs pionniers, venant de sept départements, étaient donc représentés.

Le président tient à remercier Pierre Monnet et la ville de Montceau les mines pour la salle mise à notre disposition et déclare la séance ouverte à 11h00

Le rapport moral

Notre fédération a été créée fin 2011, suite à une proposition de ma part à Franck Laurent, puis à d'autres vaillants bénévoles, pour la plupart ici présents.

L'idée était de pouvoir pratiquer différents jeux de Dames, comme au début du siècle sur l'ancêtre du site internet Playok, dans un cadre fédéral adapté à un petit nombre de licenciés. La principale caractéristique des statuts de notre fédération est le scrutin de vote uninominal qui évite les clivages propres aux scrutins de liste. En outre, le renouvellement d'un tiers du CA chaque année permet d'intégrer progressivement de nouveaux bénévoles aux affaires fédérales et d'éviter des ruptures ou la peur du vide en fin de mandat. Le renouvellement annuel du Bureau chaque année permet au CA de mieux contrôler l'action des principaux dirigeants. Nos principes statutaires sont ceux préconisés par les mandataires judiciaires auprès des fédérations en crise, à l'instar de ce qui a été mis en place pour la FF de Shiatu (2 000 licenciés) en 2013. Donc, nos fondamentaux statutaires sont les meilleurs possibles et répondent aussi à toutes les attentes ministérielles en termes de « bien vivre ensemble ».

Cependant, en ce qui concerne les effectifs associatifs, l'Etat attend une hausse des féminines et une représentation plus importante de celles-ci dans les CA. A nous de trouver des solutions pour égaler les Néerlandais, Européens orientaux et Asiatiques !

Partants à quelques uns fin 2011, nous progressons régulièrement, parvenant à une cinquantaine de licenciés et joueurs actifs. Plusieurs grands acteurs des jeux de Dames nous ont rejoints depuis la dernière AG et les pionniers restent avec nous. Je les remercie tous pour cette confiance qui nous est accordée. Je remercie doublement ceux d'entre nous qui s'impliquent au niveau fédéral ou localement pour favoriser le plaisir de jouer ensemble. Autour des jeux de Dames, la valeur qui nous fédère est celle du partage : certains transmettent leurs connaissances techniques, d'autres font profiter de leurs compétences informatiques, relationnelles ou administratives.

Plusieurs tournois ont été organisés lors du dernier exercice : le 144 progresse et le 64 en est déjà à son 4^e championnat de France, en moins de 4 ans d'existence.

Cependant, restant à l'écoute des uns et des autres, d'une part, et toujours en veille de ce qui se pratique dans d'autres disciplines à duels, d'autre part, j'ai proposé un ordre du jour permettant d'échanger sur les possibilités d'élargir l'offre de tournois et de prestations, de s'ouvrir à des partenaires extérieurs et de professionnaliser les jeux de Dames.

L'année 2015, toujours sur la base de la discussion et de la décision collective, s'annonce riche en grands moments partagés sur le 64 cases, le 144 cases et le jeu Multi-Dames.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité présente

Rapport Financier

Il a été établi par Bernadette Avy et transmis aux responsables avant l'AG.

BILAN FINANCIER FFJDI 64-144 au 1^{er} juillet 2014

| Recettes | 1 022,00 € | Dépenses | 668,58 € |
|------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|
| Fonctionnement | 406,00 € | Fonctionnement | 33,12 € |
| Licences | 360,00 € | Secrétariat | 33,12 € |
| Homologations | 44,00 € | | |
| Dons | 2,00 € | | |
| Championnat de France | 256,00 € | Championnat de France | 144,00 € |
| Inscriptions CDF 64 -2013 | 256,00 € | rétrocession à l'organisateur | 144,00 € |
| Matériel | 360,00 € | Matériel | 491,46 € |
| Damiers | 280,00 € | Damiers | 297,00 € |
| Pendules | 80,00 € | Pendules | 194,46 € |

Résultat de l'exercice 353,42 €

Solde 2013 579,55 €

Solde au 1^{er} juillet 2014 932,97 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité présente

Rapport d'Activité et sportif

Le secrétaire présente rapidement les différents tournois organisés par les clubs (Montbard, Aillant sur Tholon, Baumes les Dames et Troyes). Il rappelle l'organisation du Championnat de France 64 cases confié à Véronique Sapin qui fut un l'événement majeur de la fédération. L'occasion pour Pierre Monnet de conquérir pour la troisième fois le titre de Champion de France.

Seul ombre au tableau l'annulation du championnat de France 144 cases à Baumes les Dames en décembre faute de participants.

Cotisation

La licence A passe de 13 au 15 € à compter du 1^{er} janvier 2015. La licence B (membre supplémentaire d'une même famille) reste à 7 €.

La licence scolaire sera lancée dès la rentrée et établie du 1^{er} septembre au 31 août. Pour quelques euros, elle permettra à ses titulaires de disputer tous les tournois de la FFJDI.64-144 et de ses clubs, moyennant une inscription de 3 € (les organisateurs seront dispensés de reverser des droits d'homologation à la fédération). Cette politique volontariste accompagne nos premiers animateurs qui œuvrent dans les écoles et doit nous permettre d'augmenter nos effectifs de façon significative. Un document « licence scolaire » sera proposé aux amendements de Véronique Sapin, Jacques Hannachi et Pierre Monnet par le président, avant août et ratification par le CA.

Concernant la participation de représentants au Mondial de Rio 2016, une provision annuelle de 150 € a été votée.

Arbitrage

Le corps arbitral prend forme avec cinq membres. Jacky Bruiant finalisera le contenu des épreuves pour les différents niveaux dans les prochaines semaines.

Calendrier

Le calendrier a été traité. La 1^{ère} édition de l'étape française de Coupe du Monde 64 cases (9 rondes de 2 sets à cadence lente et débuts aléatoires), ouverte à tous les licenciés de la FFJDI.64-144, a été attribuée par l'AG au Damier Baumois, présidé par Pascal Moulet. Elle aura lieu du dimanche 9 au vendredi 14 août 2015 dans l'abbaye de Baume-les-Dames. Le championnat du Monde de 144 cases (open), autrefois organisé au Canada (hors FMJD), sera relancé, avec l'accord de l'AG, à Troyes, sous la houlette de Franck Laurent, d'un dimanche à un vendredi pendant l'une des deux semaines des vacances scolaires de la Toussaint 2015. Grâce aux précieux conseils de Jacques Hannachi, dus à son expérience, le président, Gilles Taillandier, re-travaillera sur les budgets prévisionnels de ces deux tournois, en collaboration avec Pascal et Franck, les organisateurs locaux. Une nouveauté a été votée : les titres de champions de France individuels à cadence lente seront désormais disputés, sur un week-end, en match, entre le tenant du titre et le 1^{er} Français à la Coupe du Monde pour le 64 et au championnat du Monde pour le 144 (Sénior, Vétéran, u23). Ces matchs sont à place début octobre pour l'un et fin novembre pour l'autre. Par ailleurs, il reste d'autres championnats de France possibles à organiser : en individuels, semi-rapide (week-end) et blitz (journée) en 64, 144 et multi-Dames (3 damiers sous forme de play-off à 16 joueurs, avec matchs de classement pour les perdants) ainsi que par équipe (phase finale semi-rapide à 4 équipes sur 1 journée). Le calendrier des épreuves sera affiché sur le site de la FFJDI64-144

Divers :

- Intervention de Jacques Hannachi : Il a longuement et très utilement présenté son activité d'**auto-entrepreneur Jeu de Dames** dans le Tolosan. Pour décrocher des contrats de service, il met en avant les aspects éducatifs de notre discipline. Les échanges ont été nombreux et instructifs. Jacques, à l'instar de Véronique Sapin et Pierre Monnet, confirme qu'il existe une réelle demande de jeux, les élus étant conscients qu'ils facilitent toutes les mixités (générationnelles, sociales, ...). Il faut cependant noter que le fait de s'adresser à la jeunesse nécessite un cadre très strict, avec des animateurs ayant d'importantes aptitudes relationnelles et pédagogiques, l'aspect éducatif restant prévalant.
- Classements collectifs : les organisateurs sont vivement encouragés à établir des classements par clubs, à partir de résultats individuels, lors de leurs tournois. A terme, le classement général pourrait servir à sélectionner quatre équipes pour deux phases finales (chacune sur une journée). Cette formule permettrait d'impliquer quasiment tous les joueurs jusqu'à la dernière ronde de chaque tournoi. Les classements collectifs permettraient aussi aux clubs qui le souhaitent d'obtenir des subventions communales de fonctionnement, justifiées par les déplacements d'équipes représentant une commune.
- Fédérations internationales : la FMJD est devenue World Draughts Federation (WDF) et l'International Draughts Federation (IDF), anciennement section 64 russo-brésilien de la première, s'émancipe davantage. La WDF venant d'ouvrir une section 64 brésilien, une grosse bataille s'engage autour de cette discipline, socle de la FFJDI.64-144. Attendons d'en voir un peu plus et soyons diplomates.
- Grades de joueurs : il reste à terminer une progression technique, juste ébauchée, du débutant au pion noir (les diplômés sont prêts...).

Bernadette Avy, Franck Laurent et Gilles Taillandier sont reconduits au CA et au Bureau, dans leurs fonctions respectives de trésorière, secrétaire et président.

La séance est close à 13h00

Jacky Bruiant

Secrétaire

Gilles Taillandier

Président